



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24583>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-24583**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : OUEST PROVENCE HABITAT

Forme juridique de l'acheteur : Organisation qui passe un marché subventionné par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat de maîtrise d'œuvre

Description : Exécution des missions de maîtrise d'oeuvre définies par le livre IV de la partie 2 du code de la commande publique et précisées dans le CCAP, pour la réalisation d'un programme neuf d'un socle de locaux d'activités et d'une dizaine de logements en accession sociale à Miramas (13140)

Identifiant de la procédure : 3daaa3a1-1a28-45b4-b22b-749b877210e0

Identifiant interne : Contrat de maîtrise d'œuvre (locaux d'activités + logements) MIRAMAS

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Païement d'impôts et taxes : 1) Au stade de la candidature : 1.1) non-exclusion de la commande publique (critère relatif à l'absence d'interdictions de soumissionner) : déclaration sur l'honneur (formulaire DC1 ou DUME ou équivalent) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner, telles que définies aux articles L2141 1 à L2141 5 et L2141 7 à L2141 11 du code de la commande publique (CCP), et qu'il est en règle au regard des articles L5212 1 à L5212 11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; 1.2) aptitude à exercer l'activité professionnelle (notamment critère relatif à la preuve que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné) : 1.2.0) concernant l'architecte mandataire : preuve de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle d'architecte en France (par ex. : preuve de son inscription à l'ordre des architecte ou équivalent) ; 1.3) capacité économique et financière (notamment critère relatif à des niveaux minimaux de chiffres d'affaires) : 1.3.1) concernant l'architecte mandataire : chiffre d'affaires annuel minimal de 300 K€ dans le domaine d'activité faisant l'objet du marché (maîtrise d'œuvre de construction de bâtiments) sur les 3 derniers exercices. Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière ; 1.3.2) concernant le bureau d'études fluides/thermique : chiffre d'affaires annuel minimal de 200 K€ dans le domaine d'activité faisant l'objet du marché (maîtrise d'œuvre de construction et/ou de rénovation de bâtiments) sur les 3 derniers exercices. Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière ; 1.4) capacités techniques et professionnelle (notamment critère relatif à un niveau minimal de qualification professionnelle) : 1.4.0) concernant le bureau d'études fluides/thermique : certificats de qualification délivrés par l'OPQIBI ; certifications de type RGE-BENR ; certifications « qualité » officielles (type ISO). L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne. A défaut, l'opérateur économique devra présenter succinctement son organisation propre ainsi que les méthodes et démarches « qualité » mises en œuvre, justifiant ainsi d'une valeur ajoutée auprès du client ; 2) Au stade de la sélection des candidats admis à soumissionner : 2.0) vérification de la situation du candidat sélectionné : notamment les pièces et renseignements visés aux articles R2143 6 et suivants du CCP.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Contrat de maîtrise d'œuvre

Description : Exécution des missions de maîtrise d'oeuvre définies par le livre IV de la partie 2 du code de la commande publique et précisées dans le CCAP, pour la réalisation d'un programme neuf d'un socle de locaux d'activités et d'une dizaine de logements en accession sociale à Miramas (13140)

Identifiant interne : Contrat de maîtrise d'œuvre (locaux d'activités + logements) MIRAMAS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 03/06/2024

Durée : 42 MONTH

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : • Moyens matériels (outillage, matériels et équipements techniques...) • Moyens en personnel et organisation, expérience des personnels en charge du dossier • Qualité des références en rapport avec l'objet de la consultation Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : • Chiffre d'affaires dans le domaine d'activité • Chiffre d'affaires global

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre appréciée au regard de la qualité de la note méthodologique et technique, des CV des intervenants Sous-critère 1 : Compréhension et analyse des enjeux et contraintes de l'opération (10 points)

Sous-critère 2 : Qualité de la méthodologie et de l'organisation proposée pour l'exécution de la mission (10 points) Sous-critère 3 : Qualité de l'équipe dédiée à la conduite de la mission (qualification et expérience professionnelle des intervenants) (10 points) Sous-critère 4 : Expérience avérée dans le domaine du logement en accession sociale (10points)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Montant prévisionnel de la rémunération Description: 60% > Montant prévisionnel de la rémunération

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_LXBPUdabNx&v=1&selected=0,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_LXBPUdabNx&v=1&selected=0)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 02/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : OUEST PROVENCE HABITAT

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Judiciaire de Marseille

Numéro d'enregistrement : 171301112000776

Adresse postale : 6 rue Joseph Autran

Ville : Marseille

Code postal : 13006

Pays : France

Adresse électronique : tjmarseille@justice.fr

Téléphone : 0491155050

Adresse internet : <https://www.justice.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OUEST PROVENCE HABITAT

Numéro d'enregistrement : 63738101300043

Adresse postale : 2 rue Clément Trouillard

Ville : Istres

Code postal : 13800

Pays : France

Adresse électronique : contact@ouestprovencehabitat.fr

Téléphone : 0442557242

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0bd82e8b-f67a-4e7c-810b-ffe82137112d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/02/2024 à 09:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2024